



UCCF - FFACCC

La lettre aux adhérents

Lettre n° 19 Novembre 2017

Cette année votre nouvelle équipe de dirigeants avait comme objectif le maintien de nos effectifs, nous l'avons tenu car à la clôture des inscriptions au 31 août, l'effectif de l'UCCF est de 1430 Adhérents soit 2 de plus qu'en 2016.

Cette année encore, sur le stand de la FFACCC au salon du Bourget, nos deux représentants ont renouvelé l'exploit en recrutant une quarantaine de nouveaux adhérents. Merci donc à **Gisèle LAPRÉVOTE** et **Jean Pierre RUELLÉ**.

Au cours de vos rencontres sur les aires de services ou de stationnements, vous pouvez informer les utilisateurs que toutes ces structures sont à l'initiative des Clubs de Camping-cars depuis plus de 20 ans et peut être les inciter à rejoindre notre fédération. Des « flyers » présentant la FFACCC sont à disposition.

Si vous constatez des interdictions de stationner que vous jugez abusives ou discriminatoires, faites nous parvenir un petit dossier avec des photos et une copie de l'Arrêté municipal d'interdiction. Nous le transmettrons à notre partenaire le C.L.C. (Comité de Liaison du Camping-car) qui se chargera de prendre contact avec la Municipalité en vue d'une action amiable ou d'une action en justice si nécessaire.

N'hésitez pas signer à la pétition de la F.F.A.C.C.C. exigeant 500kg minimum de charge utile sur tous les modèles mis en circulation, **n'hésitez pas, en cas de renouvellement de votre véhicule d'exiger cette charge utile, par écrit sur votre bon de commande.**

C'est notre nombre qui fait notre force et donne du poids aux actions fédérales. Nous devons être des exemples pour nos collègues camping-caristes, afin qu'ils aient envie de rejoindre nos rangs.

En adhérant à l'UCCF-FFACCC et de ce fait à la FICM nous acceptons de respecter une éthique : transmission et partage de valeurs, de savoirs, respects des personnes et de la nature.

Nous bénéficions des services Fédéraux : offres de voyages, parutions, nous pouvons aussi participer aux manifestations organisées par/pour la FFACCC et la FICM, mais également à quelques sorties de clubs ouvertes à tous et dans la limite des places disponibles. En plus, nous bénéficions d'une Protection Juridique particulièrement efficace, animée par notre ancienne Présidente : **Mme Géralde Martin**.

Il va de soi qu'en s'inscrivant à des sorties d'autres Clubs, on respecte les règles édictées par l'organisateur. Aucun souci si vous souhaitez quitter l'UCCF/FFACCC, pour rejoindre un Club régional du fait que vos disponibilités et attentes ont changé, vous pouvez le faire au sein de la FFACCC, nous sommes complémentaires et non concurrents.

Vos demandes de renseignements, vos erreurs d'envois... le prouvent. Même si cette *lettre aux adhérents de l'UCCF* ressemble aux précédentes lisez et conservez-la soigneusement durant toute l'année à venir. Vous y trouverez des renseignements utiles, nos coordonnées et saurez à qui vous adresser au vu de notre répartition des tâches. Le bulletin de ré-adhésion 2018 et une offre de notre partenaire France Passion y sont joints. J'attire à nouveau votre attention sur le respect des dates. En renouvelant avant le premier janvier, les services de la protection juridique ne sont pas interrompus. De même le numéro de mars de Vadrouille n'est envoyé qu'aux adhérents à jour de leur cotisation au 31 janvier ! Attention si vous avez déjà renouvelé, inutile de téléphoner, n'en tenez simplement pas compte.

La composition de notre Conseil d'Administration a été reconduite lors de l'Assemblée Générale de Neuf-Brisach.

Tous les membres du Conseil d'Administration, ainsi que notre Webmaster se joignent à moi pour vous souhaiter de beaux et bons voyages, un joyeux Noël, une bonne fin d'année et nos meilleurs vœux pour l'année 2018.

Luigi BIANCHI



Union des Camping-Caristes de France
Siège social : 268, rue du Général De Gaulle,
30330 CONNAUX



UCCF - Comment nous joindre et pourquoi ?

Vous êtes adhérents à l'UCCF et c'est l'un des quatre membres bénévoles du bureau, que vous devez contacter.

Président : Luigi BIANCHI Tél : 03 89 46 40 95 ou par courriel: bianchiluigi@orange.fr
12, rue Alphonse Daudet, 68390 SAUSHEIM

Vous pouvez me contacter pour tout ce qui concerne les informations, vos problèmes, vos remarques, la « politique » de l'association. Je m'occupe des assemblées générales, des relances de ré-adhésions.

Trésorière : Nelly. JOYEUX : Tél : 06 22 12 64 29 ou par courriel: uccf-tres@orange.fr
32 rue Beauséjour- 85440 GROSBREUIL

Nelly, tiens la comptabilité, gère les ré-adhésions par internet avec l'expédition des vignettes.

Secrétaire : Jean Pierre RUELLÉ Tél : 04 66 90 14 21 ou par courriel: secretariat@uccf-ffacc.fr
268 avenue du Général de Gaulle, 30330 CONNAUX

Jean Pierre, rédige les comptes rendus de nos réunions, participe au suivi du site internet, gestion du fichier.

Trésorière Adjointe : Gisèle LAPREVOTE tél : 04 79 65 95 27 ou par courriel : gis-laprevote@hotmail.fr
Verlin, 73170 TRAIIZE

Gisèle, enregistre les ré-adhésions par courrier avec l'expédition des vignettes de renouvellement

Nous travaillons toujours en concertation. Nous nous suppléons et répartissons certaines tâches en fonction de nos disponibilités car bénévoles et avant tout camping-caristes nous aimons voyager.

Chaque intervention, chaque envoi comporte l'indication d'adresse pour la réponse.

Vous pouvez également dialoguer à partir de notre site internet: <http://www.uccf-ffacc.fr>

L'usage du courrier électronique est un gain de temps et d'argent.

Jean Pierre BOULET notre Webmaster, a bénévolement créé le site internet de l'UCCF et continue à travailler pour que l'information circule entre nous. Pour accéder à la partie du site réservée aux adhérents, il vous a fait parvenir votre login et votre mot de passe. Si vous avez perdu ces informations, vous pouvez demander un nouveau mot de passe en utilisant votre login (numéro adhérent + 3 premières lettres de votre nom en majuscule: 99999XXX) sur cette page de notre site : <http://www.uccf-ffacc.fr/members/passwordlost/>

Nous proposons aussi une lettre d'information électronique facultative. Promis nous ne vous inonderons pas de messages. Alors n'hésitez pas à accepter de la recevoir.

Notre site a un lien avec celui de la FFACCC. Ils sont complémentaires.

En cas de difficultés envoyez un mail à Jean Pierre BOULET : webmaster@uccf-ffacc.fr

Sur **le site de la FFACCC**, dans la rubrique **club** cherchez **UCCF** (le dernier en bas de la page).

Dans **UCCF** ouvrez **agenda**. Cliquez sur **lire la suite** et ainsi vous accéderez à nos informations et à des pièces jointes qu'il vous est possible d'imprimer. www.ffacc.fr

Merci de bien communiquer vos adresses et les éventuels changements, car nous avons un nombre significatif de retours d'email. Suivant les réglages de votre filtre SPAM nos messages sont parfois rejetés. Merci d'enregistrer nos adresses courriel afin que cela ne se produise plus.

La Fédération Française des Associations et Clubs de Camping-Cars, FFACCC

(Prononcer « fac »)

Nouvelle adresse du Secrétariat : FFACCC 3, rue Danton — 92240 MALAKOFF

N° de Vert : 0 800 800 158 gratuit (uniquement l'après-midi) Courriel : secre.ffacc@orange.fr

Nathalie Woisselin, unique salariée de la FFACCC, assume le travail de Secrétariat de la fédération. Pour l'UCCF, elle établit et expédie les cartes d'Adhérents FFACCC. **Carte permanente que vous devez conserver d'une année à l'autre.** Sollicitée par téléphone ou courriel, selon le contenu, elle peut répondre directement ou nous transférer vos questions. Merci à Nathalie pour sa collaboration.

Grâce au site internet de la FFACCC: www.ffacc.fr vous avez accès à toutes les informations.

Vous pouvez: - ré-adhérer en ligne avec paiement par carte bancaire sécurisé,
- imprimer bulletins d'adhésion ou d'inscription à des manifestations,
- trouver les actualités de la FFACCC, des clubs, les actions engagées

La parole au Président de la FFACCC.



Je remercie l'UCCF et les bénévoles organisateurs de l'EURO CC 2018 qui se déroulera à Avignon du 2 au 6 mai avec des prolongations du 6 au 11 mai. Un merci particulier à votre secrétaire M. Jean Pierre Ruellé ainsi qu'à son épouse Michèle pour leur implication très active dans l'organisation de cette manifestation.

J'espère que vous viendrez très nombreux à cet événement placé sous l'égide de la FICM et pris en charge par la FFACCC, avec la participation de deux clubs : le **Camping- Car Club Rhône Alpes (CCCRA)** et l'**Union des Camping Caristes de France (UCCF)**.

A cette occasion, vous aurez la possibilité de visiter la région provençale, d'en découvrir son folklore ainsi que ses traditions, faire la fête en compagnie d'autres Camping-Caristes Français et Etrangers.

Nous pouvons d'ores et déjà vous annoncer que le rassemblement "42^{ème} EURO CC" sera organisé, début mai 2019, par nos Amis Italiens du « **Camper Club Italia** » en Toscane.

En espérant vous rencontrer au cours de notre prochain Forum des voyages à MEILLANT (18), organisé par nos amis du CC18 et ACNDS.

Lors de notre dernière Assemblée Générale tenue à Thivars l'intégralité des Membres de notre Organigramme ont été reconduits :

Président	: Alain CLAVIER Base en ligne et Facebook.
Vice-Président	: Claude GUET Internet et Voyages.
Vice-Président	: Daniel COLLOMBET Responsable Partenariat.
Secrétaire Générale	: M. Madeleine COUTURIER Juriste, Création Clubs et aires de stationnement.
Trésorière	Jocelyne LEBLANC
Voyages et Festivités	: Clairette COUTURIER
Responsable administratif	: Luigi BIANCHI Trésorier Adjoint.

Chargés de Mission :

Rédaction Vadrouille	: Claudine COUSIN
Salon du Bourget	: Jean Claude MOUFFLE
Protection Juridique	: Géralde MARTIN

A bientôt sur les routes de France et d'Europe ainsi que lors des prochains rassemblements FFACCC et FICM.

Bonnes fêtes de fin d'année à tous.

Alain CLAVIER - Président FFACCC



VADROUILLE : LE MAGAZINE DE LA FÉDÉRATION

La revue de la Fédération paraît deux fois par an : la première fin mars et la seconde à l'occasion du salon du Bourget fin septembre/début octobre.

L'envoi de mars se fait à partir du fichier des adhérents FFACCC, à jour de leur cotisation fin janvier.

Celui d'automne à partir du fichier de fin juillet.

Nous sommes tributaires des exigences de l'imprimeur-routeur et pas responsables des retards d'envois ou pertes de courriers. Si vous avez ré-adhéré à temps, pensez à prévenir votre secrétariat en cas de non réception, mais s'il vous plait n'appellez pas le 1er jour du mois de parution.

L'équipage Cousin, du club ACCRÉPa, se charge bénévolement de la rédaction et mise en page de Vadrouille à partir des textes que les présidents ou organisateurs de sorties lui communiquent.

Pour ceux qui le souhaitent ou qui n'auraient pas reçu leur journal, il est possible d'envoyer un exemplaire par mail. Pour cela, en faire la demande à votre club, en l'occurrence l'UCCF.

Si vous changez d'adresse merci de prévenir votre secrétaire Jean Pierre RUELLÉ, qui gère le fichier de l'UCCF, **et non le secrétariat de la FFACCC.**



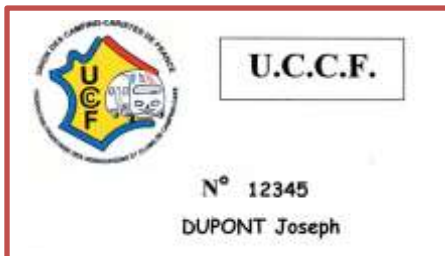
CARTE DE MEMBRE

Rappel : Comme tout membre des Clubs de la Fédération vous avez reçu une carte du modèle ci-contre. Cette carte est permanente, et à actualiser chaque année à l'aide d'une petite vignette millésimée que vous recevez lors de la ré-adhésion. Elle est strictement personnelle. Au dos figure votre numéro d'adhérent, votre club FFACCC, et en ce qui vous concerne l'UCCF et vos coordonnées.

Vous l'actualiserez avec le timbre 2018, à coller ici.

Seule cette carte, en cours de validité justifie auprès de nos partenaires votre appartenance à l'UCCF-FFACCC.

Avec votre ré-adhésion 2018 vous recevrez aussi un autocollant de 7 cm de diamètre « FFACCC 2018 » que vous devrez coller sur votre plaque bleue FICM ou à défaut sur le pare-brise de votre véhicule



BADGE UCCF.

Il est donné lors de votre première participation à l'Assemblée Générale de l'UCCF-FFACCC. Vous devez le conserver et le porter lors de tous les rassemblements.

C'est le signe de reconnaissance et d'identification, indispensable lors des rencontres de la Fédération

PROTECTION JURIDIQUE

La "Protection Juridique" des Automobiles Clubs permet d'avoir l'assistance et/ou les conseils d'un avocat spécialisé dans les problèmes de l'automobile. Quelle que soit la nature de vos difficultés, pensez à nous informer du problème avant d'entamer toute procédure, afin d'envisager la meilleure forme d'intervention. La Protection Juridique ne pourra se mettre en place si votre propre assurance a été déjà saisie. En cas de doute sur l'opportunité de la saisine ou de la marche à suivre vous pouvez nous demander conseil. Pour faciliter le suivi du dossier, il est préférable que l'adhérent UCCF-FFACCC soit également le propriétaire du véhicule (cf. Carte grise). De plus elle couvre tous les véhicules à votre nom. La durée de validité de la Protection Juridique comme votre adhésion à l'UCCF-FFACCC est l'année civile, du 1er janvier au 31 décembre.

Vous souscrivez automatiquement au contrat collectif passé par la FFACCC en adhérant à l'UCCF.

Pensez à renouveler courant décembre, pour effet au 1er janvier. Attention, un délai de carence administrative d'un mois est appliqué s'il y a interruption de l'adhésion à l'UCCF-FFACCC.

La Protection Juridique est pour les clubs FFACCC qui la souscrivent sous la responsabilité de Mme Géralde MARTIN - Tél : 04 67 81 87 45
Mail : protection.juridique@ffacc.fr

PARTENARIAT

Chaque année, en février, vous recevez le guide des avantages qui recense les partenaires de la FFACCC et les avantages octroyés. Attention : L'envoi se fait à partir de la liste des adhérents au 15 janvier, date imposée par le routeur.

Le nombre de partenaires augmente en permanence et de ce fait seul le site de la FFACCC est constamment à jour. Nous vous invitons à le consulter :

www.ffacc.fr - rubrique partenaires.

Si dans votre région vous connaissez des activités, commerces ou tout autre domaine pouvant intéresser les camping-caristes contactez-nous. L'information sera transmise à Daniel COLLOMBET, seul habilité par la FFACCC, à contractualiser.



Nous nous devons d'arbore fièrement, sur les camping-cars, les signes de notre appartenance grâce à la plaque bleue et aux autocollants UCCF et FFACCC



FEDERATION INTERNATIONALE DES CLUBS DE MOTORHOMES

Présidente : Rose-Marie Delannoy

Association internationale sans but lucratif

Website : <http://www.ficm-aisbl.eu> Email : info@ficm-aisbl.e

Un petit rappel: la FFACCC est membre de la FICM, Fédération Internationale des Clubs de Motor-homes. Cette fédération initialement déclarée selon la loi française sous le nom de Camping-Car Club le 13 novembre 1975, a pris son nom actuel en 1990 suite à l'assemblée générale tenue à Toulouse. Transféré ensuite en Belgique, le siège social de la FICM est de retour en France. Le secrétaire général n'est autre que Didier VERRIEST, adhérent FFACCC et vice-président du club Nord Picardie.

La FICM a engagé des actions concrètes qui ont abouti entre autres, à son admission au sein de la FIA. Elle est intervenue à plusieurs reprises auprès des institutions européennes. Elle travaille notamment à l'harmonisation des réglementations des divers pays de la communauté européenne afin de faciliter la pratique de notre mode de loisir, en particulier : **l'harmonisation de tous les panneaux de signalisation routière et de nous garantir une charge utile de 500 kg minimum sur tous les modèles de véhicules.** La FFACCC s'implique largement dans le fonctionnement de la FICM.

Pays membres : Belgique : LNMC et LFBCM — Espagne : AAN et LLCCC — France : FFACCC — Allemagne : RU — Grande-Bretagne : MCC — Italie : ASSOCAMPI et CCI — Luxembourg : FLM — Portugal : FPA — Suisse : CCCSR — Grèce : HMC .

PLAQUE BLEUE FICM



La Fédération propose aux adhérents de l'UCCF, la plaque bleue émise par la FICM.

Qu'est-ce que la plaque bleue FICM ?

C'est un signe de reconnaissance pour nous les camping-caristes. Je n'en veux pour preuve que ces témoignages de camping caristes voyageant à l'étranger et abordés et invités par des camping-caristes autochtones qui avaient vu leur plaque.

C'est un engagement à de bons comportements auxquels nous invite le texte porté sur la plaque, rédigé en français et en anglais:

Créée en 1976 par des passionnés du voyage, en toute liberté, sans aucune attache commerciale quelle qu'elle soit afin de :

- Favoriser les contacts entre «motorhomistes» et entre les hommes de toutes les cultures,
- Respecter la nature, son environnement en particulier, respecter les sites par un stationnement judicieux, limité et non polluant,
- **Promouvoir l'image de marque des utilisateurs de motor-homes, par la correction, la courtoisie et la tolérance de ses membres.**

Pour l'UCCF, vous devez en faire la demande de préférence, lors de votre ré-adhésion auprès de Gisèle Laprévotte ou l'acheter lors de notre Assemblée générale, ou l'obtenir auprès de Nelly Joyeux pour 10€ frais d'expédition compris Elle est à positionner en permanence sur le tableau de bord ou contre le pare-brise.

Souvenir de l'Euro CC 2017.

Nous étions à León en Espagne au cours de la semaine Sainte sur le parking du Stade de football de León très proche de la ville. Nous étions plus de 320 équipages, dont 204 équipages Français soit 63% (Avec 22 équipages de l'UCCF).

A cette occasion nous avons découvert dans toute la ville d'innombrables et d'impressionnantes processions regroupant des centaines et des centaines de pénitents costumés et capotés portants d'immenses « Hôtels » avec parfois plus d'une centaine de porteurs.



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'UCCF 2018

Cette année nous aurons l'occasion de nous rencontrer une deuxième fois quelques jours après la fin de notre Euro CC d'Avignon à l'occasion de notre Assemblée Générale. Cette rencontre annuelle permet à la fois de nous connaître et de découvrir de nouvelles régions. En 2015 nous étions à Coucy le Château dans l'Aisne, en 2016 à Eauze dans le Gers et en 2017 à Neuf-Brisach en Alsace.

En 2018 nous serons accueillis sur l'aire d'accueil des Salaisons à Pradelles en Haute-Loire située à 34 km au sud du Puy en Velay du 17 au 20 mai.

Aperçu du Programme.

Jeudi 17 mai 2018.

Accueil à partir de 14h.

Vendredi 18 mai 2018.

Visite guidée de la cité de Pradelles avec un guide conférencier par groupe.

En option : Visite du Musée de la Filature des Calquières à Langogne avec transport en Bus.
Apéritif d'accueil « Hypocras ».

Samedi 19 mai 2018.

Matin : Suite des visites.

14h00 : Assemblée Générale (salle des Fêtes).

20h00 : Repas traiteur (**en option**).

Apéritif.

Entrées 3 charcuteries.

Plat principal.

Fromage.

Dessert.

Café et Crémant.

Vins blanc et rouge d'Ardèche.

Dimanche 20 mai 2018.

Réveil aux croissants.

Départ dans la journée.

Nota : cette année nous ne vous proposerons pas de prolongation, compte tenu de notre implication dans l'organisation de l'Euro CC.

Réservez dès maintenant ces dates qui vous permettront de prolonger votre participation à l'Euro CC d'Avignon (Co-organisation UCCF et CCC Rhône-Alpes).



Prochaines rencontres annuelles des adhérents de l'U.C.C.F.

Chaque année nous essayons de découvrir une nouvelle région. Il y a lieu de trouver un lieu pour nous accueillir avec une salle assez grande à un prix raisonnable, voir gratuite, des possibilités de stationnement et des visites nécessitant peu de déplacement. Nous souhaitons aussi que le coût par équipage ne soit pas un obstacle pour participer à l'A.G.

Afin de ne pas être dans l'urgence nous lançons un appel à tous nos adhérents et plus particulièrement à ceux de Vendée, Alpes ou toutes autres régions où nous n'aurions pas fait d'Assemblée Générale.

En 2019, nous pouvons déjà vous annoncer que nous serons en Bretagne ! Plus exactement dans une petite ville qui a vu naître et où repose un très grand champion cycliste ! Vous avez trouvé ?

Merci à nos amis adhérents de la région qui ont trouvé cette ville-étape particulièrement accueillante !

Procès-verbal de l'Assemblée générale U.C.C.F.

L'Assemblée générale de l'U.C.C.F. (Union des Camping Caristes de France) s'est tenue à **Neuf Brisach** le **samedi 20 mai 2017 à 14 heures**, sous la présidence de M. Luigi BIANCHI.

Présents : 82 équipages - Procurations : 55

1 – Préambule :

Le Président demande un moment de recueillement en mémoire des adhérents décédés ainsi qu'une pensée aux adhérents souffrants et absents ce jour.

2 – Le Président présente chacun des 7 membres présents du Conseil d'administration de l'UCCF : Mmes Nelly Joyeux (trésorière), Gisèle Laprevote (trésorière adjointe), MM. J.P. Ruellé (Secrétaire), Alain Clavier (Président de la FFACCC), Claude Guet et Daniel Collombet (Vice-Présidents de la FFACCC), André Grunewald (Président du CCC Est)

3- Assemblée générale extraordinaire :

Le Président déclare ouverte l'assemblée générale extraordinaire. Celle-ci porte sur une modification de l'article 3 des statuts, à la demande de la Préfecture du Gard suite à la déclaration de la nouvelle composition du bureau après l'A.G. d'Éauze.

« article 3 : le siège social de l'UCCF est fixé par le règlement intérieur. Il peut être modifié sur simple décision du Conseil d'administration. »

La Préfecture du Gard nous a précisé que dorénavant le siège social devait être obligatoirement chez un membre du bureau et précisé.

Nouvel article 3 : « Le siège social de l'UCCF est fixé chez le secrétaire en exercice : 268 avenue général de Gaulle – 30330 – CONNAUX »

La modification de l'article 3 des statuts est approuvée à l'unanimité.

Le Président déclare la fermeture de l'Assemblée générale extraordinaire et ouverte l'assemblée générale ordinaire.

4 – Rapport moral :

Le Président rappelle que la dernière augmentation de 2€ de la cotisation FFACCC pour 2017, n'a pas été répercutée sur le montant de la cotisation.

Cela a obligé de mettre en place des actions pour un plan de réduction de nos frais administratifs notamment en utilisant beaucoup plus les courriers électroniques et « newsletters » : Réduction des impressions, des envois postaux

Un nouveau compte a été ouvert au Crédit Mutuel, proche de notre trésorière.

Modification de la procédure d'adhésion en ligne avec paiement par Carte bancaire directement crédité sur notre compte.

Mise en place d'un stand de contact avec les adhérents : présence au Salon du Bourget, à des sorties de clubs, au forum des voyages

Participation active à l'organisation de l'Euro CC à Avignon

Nouvelle organisation et relooking du site Internet.

A ce jour notre objectif de maintenir le nombre d'adhérents semble pouvoir être atteint. Puisque nous avons une vingtaine d'adhérents en plus par rapport à l'année précédente.

La prochaine assemblée générale aura lieu à Pradelles du 16 au 21 mai 2018.

Vote du rapport moral à main levée : adopté à l'unanimité

5 – Rapport financier :

La trésorière rappelle le changement de la période comptable en 2016.,Dorénavant chaque exercice débutera le 01/09 pour se terminer le 31/08 de l'année N+1.

La conséquence directe de ce changement, fait que cet exercice 2016 ne compte que 8 mois (janvier à août) et dégage un résultat négatif de 9 830,50€, vu qu'il est amputé des 4 mois de recettes de fin d'année.

Une simulation d'un compte de résultat réintégrant les mois manquants, permet de voir que nous aurions atteint l'équilibre sans plus.

L'équilibre est très fragile et il faudra peut-être à l'avenir envisager une augmentation des cotisations.

Les recettes restent stables mais peu évolutives ; quant aux frais, ils doivent être repensés pour réduire les coûts au maximum.

Ceci nous amène à une baisse sensible de la trésorerie par rapport à 2015.

Nos avoirs en banque sont de 12 051,93€. qui se répartissent à la fois au Crédit Lyonnais pour 11 690,63€ et pour 361,30€ au Crédit Mutuel.

Le vérificateur aux comptes lit son rapport et propose de donner quitus à Madame la Trésorière.

Vote du rapport financier à main levée : adopté à l'unanimité.

6 – Site Internet

Le webmaster ne pouvant être présent, c'est Gisèle LaPrévôte qui présente un diaporama sur l'évolution du site. On constate notamment une très nette augmentation des visites et des pages consultées. Les résultats du questionnaire ne peuvent être validés pour l'instant compte tenu du faible nombre de réponses.

7 – Communication et informations diverses :

On rappelle le Forum des Voyages à Meillant organisé par le CCC18 et l'ACCCNDS

Les membres de l'UCCF sont invités à venir y présenter leurs voyages.

Le secrétaire présente l'organisation générale de l'Euro CC à Avignon du 2 au 6 mai 2018 et remercie les membres de l'UCCF qui organisent activement les prolongations.

8 – Intervention du Président de la FFACCC

Le Président rappelle les liens indissociables de la FFACCC et de l'UCCF ainsi que les actions que la FFACCC mène auprès de différentes instances :

Permis B79, négociations pour le permis C1, dernièrement contrôle technique pour les Camping cars poids lourds.

Intervention au niveau européen

Présence aux réunions concernant le stationnement des camping-cars, certains acteurs voulant à tout prix nous diriger vers les campings.

Il indique également que de nombreux maires se plaignent du comportement de certains campings caristes

Il invite à faire une large publicité à la pétition qui sera lancée concernant une charge utile minimum de 500 kg.

Enfin il regrette que seuls 22000 équipages sont fédérés sur 407000 camping cars en France !

9– Questions diverses :

Une seule question diverse est parvenue au Président, concernant les actions de la FFACCC. Ce sujet a été traité lors de la précédente intervention, la personne ayant posé la question se dit satisfaite des réponses apportées.

Monsieur le Président déclare que l'Assemblée est terminée.

Le Secrétaire

Jean-Pierre RUELLÉ



Le Président

Luigi BIANCHI





L'EURO CAMPING CAR UN EVENEMENT EXCEPTIONNEL !

Dernier EURO CC en France : Colmar en 2010 !

Seul véritable rassemblement européen : plus de 150 équipages Portugais, Espagnols, Suisses, Italiens, Grecs, Belges, Luxembourgeois, Allemands, Anglais sont attendus !
Auxquels s'ajouteront les équipages Français.

AVIGNON : Cité des Papes, son Festival de Théâtre unique au Monde, capitale européenne de la culture en 2000, capitale des Côtes du Rhône, connue dans le monde entier :
« Sur le Pont d'Avignon... »

41^{ème} EURO CC dont la FFACCC a confié l'organisation au CCCRA
et à **votre club**, l'UCCF.

Les dates : 2 au 6 mai 2018.

Les participants : 500 équipages attendus.

Le lieu : Parc des Expositions d'Avignon, entièrement sécurisé 24h/24 – port permanent d'un bracelet de sécurité obligatoire.

Les services : points de vidange, d'approvisionnement en eau sans déplacement des véhicules ; petit centre commercial à proximité ; boulangerie et camion de pizza sur place.

Les transports : liaisons avec le centre ville par cars spécialement affrétés.

Les points forts du programme :

Visite guidée du centre historique classé au Patrimoine Mondial par l'Unesco.

Visite guidée des monuments emblématiques : le Pont, le Palais des Papes...

Parcours guidé à travers Avignon ville de théâtre.

Visites libres : musées, Halles d'Avignon, quartiers plus ou moins connus.

Apéritifs et Vins d'Honneur.

Soirée de gala animée par « Gitano Family » : 12 guitaristes, chanteurs, chanteuses, danseurs et danseuses ; groupe de renommée internationale.

Espace animation sur le parc : marché des producteurs locaux, stands divers, démonstration de savoirs faire locaux.

Cérémonies d'ouverture et de clôture avec la participation de groupes folkloriques provençaux.

Première option :

Repas de gala servi par Meffre Traiteur et animé par un groupe de musiciens.

Seconde option :

Les prolongations préparées et encadrées par des adhérents de l'UCCF.

Au choix :

Circuit « **Autour de la vallée du Rhône** » Orange, Nyons, Montélimar, grotte Chauvet, La Roque sur Cèze, etc.

Circuit « **d'un Pont à l'autre** » : Pont du Gard, bambouseraie Prafrance, Mont Aigoual, viaduc de Millau, le Larzac, etc.

Circuit « **Camargue** » : Saint Gilles, Arles, Manade Laurent, Aigues Mortes, Source Perrier, Nîmes, etc.

Circuit « **Autour du Ventoux** » : Apt, Colorado de Rustrel, Sault, Vaison la Romaine, Ferme aux Crocodiles, Carpentras, etc.

Les détails du déroulement de l'EURO CC, des prolongations

Et les fiches d'inscription se trouvent :

- dans le numéro de Vadrouille n°50 de septembre 2017, pages 37 à 47

- sur le Site Internet officiel du 41^{ème} EURO CC :

<https://www.euro-cc-2018.com>

Comment s'inscrire ?

Votre fiche d'inscription est à renvoyer à la FFACCC, accompagnée de votre chèque ou de la copie de votre versement par IBAN, à partir du 1^{er} décembre.

Pourquoi s'inscrire ?

Parce que l'EURO CC est en France,

Parce qu'il est co-organisé par votre club,

Parce que vous avez envie que ce soit une réussite qui contribuera à la bonne image des camping-caristes auprès des collectivités et des médias.

Lors des précédents EURO CC l'UCCF était représentée par 20 à 30 équipages.

*Alors faisons le pari : 50 équipages UCCF à Avignon ! Chiche !
On compte sur vous !*

J.P. Ruellé
Coordinateur EURO CC 2018

SYNTHÈSE DES RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE 2017

Merci à tous ceux et celles qui ont pris un peu de leur temps pour répondre. Vous trouverez ci-dessous la synthèse des points les plus importants ; elle a été réalisée à partir du travail de dépouillement intégral effectué par Gisèle.

Merci également à J.P. Boulet notre « webmaster » qui a mis en place le questionnaire.

D'ores et déjà la demande d'un forum a été entendue ; quand vous lirez ces lignes celui-ci devrait être ouvert.

Beaucoup regrettent que nous ne soyons pas plus nombreux. A nous de faire connaître notre club et notre fédération.

Soyez assurés que nous allons tenter de tenir compte de vos nombreuses remarques et suggestions. Cela prendra sans doute un peu de temps...

249 réponses ont été enregistrées :
50% adhérents de plus de 5 ans,
35% adhérents de 1 à 5 ans,
15% nouveaux adhérents.

POUR QUELLES RAISONS ADHÉREZ-VOUS À L'UCCF ?

- 165 réponses pour soutenir les actions de la FFACCC.
- 145 réponses pour diverses raisons mais en restant indépendant.
- 140 réponses pour la protection juridique.
- 80 réponses pour bénéficier des remises des partenaires.
- 78 réponses pour faire des voyages avec d'autres clubs.

LES INFORMATIONS DE LA FFACCC ET DE L'UCCF :

- 75% estiment en recevoir assez.
- 25% en souhaitent plus.
- Personne ne se plaint d'en recevoir trop !

A QUELLE FRÉQUENCE CONSULTEZ-VOUS LE SITE ?

- 62% quelquefois - 23% une fois par mois
- 9% une fois par semaine - 6% jamais.

AVEZ-VOUS CONSULTÉ LA RUBRIQUE « VOYAGES » ?

- 64% des personnes ayant répondu l'ont déjà consultée.
- 36% ne l'ont jamais consultée.

AVEZ-VOUS PARTICIPÉ A UNE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ?

65% non - 31% oui - 4% 1^{ère} fois en 2017.

LES PROLONGATIONS :

52% trouvent que c'est une bonne idée - 46% n'ont pas d'avis - 2% trouvent que c'est inutile.

VOUS PARLEZ DE L'UCCF :

30% souvent - 48% quelquefois - 16% rarement - 6% jamais.

SOUHAITS POUR LE SITE :

- 178 adhérents souhaitent un forum.

- 80 adhérents souhaitent des liens vers d'autres sites, en particulier vers la FFACCC et les autres clubs de la FFACCC.

- En vrac , il est demandé : des tutoriels, aide entre adhérents, des infos sur les stationnements et les Arrêtés Municipaux abusifs, pouvoir contacter les adhérents de sa région pour organiser des rencontres, des voyages, compte rendu AG (chiffes, comptes, nombre d'adhérents), mise à jour, support papier. (Nota ; *La plupart de ces demandes seront traitées dans le forum ou feront l'objet de liens vers d'autres sites*).

- 6 adhérents n'ont pas d'idées.

SUGGESTIONS DIVERSES

En voici un résumé.

Ce qui revient le plus souvent, c'est l'importance de nous grouper pour défendre la pratique de notre mode de loisirs dans le respect des autres et de la nature.

Un adhérent regrette le droit d'inscription de 10€ pour les adhérents UCCCF qui souhaitent participer à une sortie d'un autre club FFACC. (*Note du bureau : seules 2 sorties sont encore concernées hélas ! par cette pratique ; boycottons !*)

Harmoniser la taille des autocollants en diminuant la taille (*sic : nos CC ne sont pas des albums panini*)

Un adhérent souhaite que des actions soient faites en direction des familles.

Tenir notre AG plus tôt au printemps pour ceux qui partent au long cours.

Les campings ne connaissent pas assez l'UCCF.

J.P. Ruellé



FRANCE PASSION®



... et découvrez l'accueil des vignerons et fermiers de France !



Passez des nuits sûres et tranquilles dans toutes les régions... rencontrez des accueillants passionnés, dégustez, savourez...

Découvrez des produits authentiques... huile d'olive, fromages, vins de tous les vignobles de France, fruits et légumes biologiques, charcuteries, miels, fole gras...

Le principe est simple : des producteurs fermiers et vignerons vous invitent à stationner *gratuitement* sur leur propriété pour 24 h d'étape.

L'accueillant France Passion vous propose : un accueil authentique et convivial, des emplacements plats et stabilisés, des conseils, bons plans et idées de visites dans sa région.

Seules conditions pour profiter de cet extraordinaire réseau de stationnement :

- voyager en camping-car autonome (eau, sanitaire, déchets)
- avoir le Guide des étapes de l'année en cours
- respecter les "Règles d'Or" de l'accueil France passion (se présenter en arrivant, laisser le site propre, signaler son départ...)

Le Bonheur est à la campagne !



10 000 emplacements gratuits pendant 1 an de Mars à Pâques

Le kit annuel **25€**
+ votre Espace Adhèrent sur france-passion.com : recherches d'étapes, avis, photos, rendez-vous festifs...

- Le Guide des Étapes :
 - 27 cartes régionales
 - les itinéraires d'accès
 - les services proposés
 - l'activité de vos hôtes
 - les bonnes tables à l'étape
 - + coordonnées GPS
 - + photos des étapes
- Votre carte d'invité
- La vignette millésimée
- La carte de France de toutes vos étapes

Plus de 2000 étapes gratuites, conviviales et chaleureuses en toutes saisons !

* Profitez du tarif de 25€ avant le 31 décembre (tarif normal 30 €)

FRANCE PASSION® CS 10057 - 84202 CARPENTRAS Cedex ♦ www.france-passion.com

COMMANDE DU GUIDE 2018 - Mars 2018 à Pâques 2019 - TARIF AMICAL UCCF

- Je suis déjà «Invité France Passion» et souhaite renouveler mon adhésion.
Mon N° de Carte d'Invité est : _____
- Je demande mon inscription sur la liste des invités, et je m'engage à respecter les "Règles d'Or" de l'accueil France Passion (à lire sur france-passion.com)

Nom et adresse :
.....
E-mail :

Je commande avant le 31 décembre 2017

- Je joins le règlement de 25 € au lieu de 30 €

Je commande après le 31 décembre 2017

- Je joins le règlement de 27 € au lieu de 30 €
- Livraison en Mars 2018 • Après Mars, livraison sous 3 à 5 jours à réception de votre commande.

JE RÉGLE PAR : Chèque à l'ordre de France Passion

Carte bancaire (Visa - Mastercard - AE)

_____ date d'expiration _____

DATE ET SIGNATURE : _____ Cryptogramme (2 derniers chiffres au verso de votre CB) _____

Solutions de remplacement de la « Carte C.C.I. » en 2018.

1) La nouvelle « Carte Camping Key Europe » qui est une carte unique qui regroupe Identification, Assurances et réductions dans les campings.



Exclusivité
AUTOMOBILE CLUB ASSOCIATION

CARTE CAMPING KEY EUROPE
La Carte qui vous ouvrira les portes du "paradis du camping"

Cet été, vous serez plus de 20 millions à partir en camping :
toile de tente, caravane, mobil home, chalets...

- Avez-vous bénéficié d'une réduction lors de votre réservation en France ou en Europe ?
- Pensez-vous être bien couvert une fois sur place ?
- Bénéficiez-vous d'avantages auprès de partenaires touristiques ?

POUR 9,95 €/AN POUR LES MEMBRES (16 € PRIX PUBLIC)
L'AUTOMOBILE CLUB VOUS DONNE LA CLÉ D'UN MONDE D'AVANTAGES

La Carte Camping Key Europe c'est :

- Une carte valable pour toute la famille
- Une facilité pour l'enregistrement lors de votre arrivée*
- Un accès à plus de 3000 campings en Europe dont plus de 800 en France
- Une réservation en ligne avec paiement sécurisé
- Un programme de réductions et d'avantages chez de nombreux partenaires
- Une assurance responsabilité civile couplée à une assurance accidents
- Un service déjà testé et approuvé par les Automobiles Clubs Européens : ADAC, ANWB, TCB...

N'attendez plus et commandez dès maintenant votre carte en ligne sur www.automobile-club.org/acces/camping

Plus d'informations : **0821 74 11 11** (0,12 € TTC/min depuis un poste fixe)

*Hors de France pour les clubs affiliés à l'ACAA et à l'ACEA.
Tarif en 100.000€ TTC (hors TVA) pour les clubs affiliés à l'ACEA.
Ce tarif est valable pour les clubs affiliés à l'ACEA et à l'ACAA.
Il ne peut être utilisé que pour les clubs affiliés à l'ACEA et à l'ACAA.

Cette carte nous est proposée à un **tarif préférentiel FFACCC** par **l'Automobile Club d'Alsace** elle est aussi à **commander exclusivement par internet et règlement par Carte Bancaire** sur le site :

<http://www.automobile-club.org/boutiques/boutique-club-article/carte-camping-cke.html>

au tarif de : **9,95€ TTC** avec le code remise : **2017CKE01** jusqu'au : **31/12/2017**

Pour les commandes de carte en 2018 : le code de réduction sera : 2018CKE01

Le délai de livraison est de **3 à 10 jours**.

Nota : pour ceux qui n'ont pas internet, veuillez- vous adresser à votre club.

2) La carte « ACSI Club iD » (Identification et Assurance R. Civile).

Achat uniquement en ligne au prix de 4,95 € sur : <http://webshop.acsi.eu/fr/>



La carte « ACSI Club ID » est un Carnet de Camping. C'est un **moyen d'identification** accepté sur 8200 campings. Avec une **assurance au tiers** avec pratiquement les mêmes garanties que la « CCI ». **Par contre cette carte ACSI Club ID n'est pas une carte de réduction.**

3) « Camping Card ACSI » qui est seulement une carte de réduction.



- Réduction jusqu'à 50% dans 2739 campings 20 pays d'Europe.
- Tarifs fixes hors saison : 12, 14, 16, 18 et même 10 €.
- Même accueil et même service en hors saison.
- Possibilité de réduction supplémentaire pour les enfants.
- Possibilité de renouvellement automatique .
- En option guide des campings pour Smartphones et tablettes.

Achat en ligne au prix de **19.60 € (avec abonnement) ou 23,20€ (sans abonnement) (Frais de port compris de 8.25€, pour la France, avec livraison du guide papier des campings) .**

Attention : avec cette carte seule : pas de couverture assurance Responsabilité Civile.

En conclusion :

- **Si vous allez très peu dans les campings :**

La carte d'identification « **ACSI Club iD** » est suffisante avec une assurance responsabilité civile au tarif de : **4,95€ ttc.**

- **Si vous allez quelques fois dans les campings :**

Nous vous conseillons la carte « **Camping Key Europe** » qui regroupe l'identification, les assurances Responsabilité Civile et Accidents et des réductions dans les campings.

Tarif préférentiel FFACCC : 9,95 € ttc. Cette carte unique est plus économique que les 2 cartes ACSI mais il n'existe pas de guide papier des campings.

- **Si vous allez de nombreuses fois dans les campings :**

Vous pouvez, en plus de la carte d'identification « **ACSI Club iD** » commander en ligne l'autre carte « **Camping Card ACSI** » avec le guide papier des campings au prix de 19,20€ (avec abonnement) ou 23.20€ (sans abonnement) plus 8.25€ de frais de port.

Vous la trouverez aussi chez certains concessionnaires de camping-cars et sur le site internet du Monde du Camping-car au prix de 24.50€ (frais de port compris).



2018 - Bulletin de Ré-Adhésion UCCF/FFACCC

Fédération Française des Associations et Clubs de Camping-Cars



(Ceci ne vous concerne pas si vous avez déjà renouvelé entre-temps)

N° d'adhérent :

.....

Je renouvelle mon adhésion à l'UNION des CAMPING-CARISTES de France pour l'année 2018.

Nom : Prénom :

Nom : Prénom :
(Le nom qui figure en premier est celui du titulaire de la carte grise du camping-car, pour la protection juridique)

Adresse :

Code postal : Ville :

N° de téléphone : N° de tél. portable :

Adresse Email :@.....

Cotisation Annuelle protection juridique comprise * incluse : 30€

Je désire également recevoir Une plaque Bleue FICM je rajoute : 10€

L'autocollant FFACCC « vitre » 1.5€ l'un X :

L'autocollant FFACCC carrosserie 1.5€ l'un X :

Montant total du chèque à l'ordre de l'U.C.C.F.

Je déclare sur l'honneur que mon véhicule est conforme à la réglementation en vigueur.

..... €

Date * : Signature :

Retourner ce bulletin accompagné de votre chèque à l'ordre de l'UCCF à la :

Trésorière Adjointe : Mme Gisèle LAPREVOTE - Verlin - 73170 TRAIZE

Tél : 04.79.65.95.27

Merci de bien rédiger vos adresses, car nous avons des retours d'email ou courrier postaux pour adresses erronées ou incomplètes.

N.B. : Après l'enregistrement de votre adhésion, vous recevrez par mail un message vous proposant de recevoir les informations de l'UCCF/FFACCC par mails. **Nous ne pouvons que vous conseiller d'accepter.**

Je suis informé(é) que les renseignements demandés et nécessaires à la gestion des associations seront traités informatiquement, qu'ils pourront être transmis à des organismes liés contractuellement avec la FFACCC. Ils peuvent donner droit d'accès et de rectification prévus par l'article 27 de la loi du 06/01/78 (loi informatique et liberté).

Les données collectées par l'UCCF-FFACCC ne sont jamais monnayées et utilisées commercialement.

*Attention si vous ré-adhérez après le 31 janvier 2018 vous aurez une interruption de la protection juridique suite à votre retard d'adhésion, plus un mois de carence administrative (FFACCC et Automobile Club).

Nous ne délivrons plus de carte C.C.I.. Afin de mieux répondre à vos besoins, elle est remplacée par trois cartes différentes à souscrire par internet. Vous trouverez le contenu afférent à chacune et les modalités de souscription sur le site internet de la FFACCC ou dans la lettre aux adhérents de l'UCCF de novembre 2017.

U.C.C.F. Octobre 2017

Siège social : U.C.C.F. 268 rue du Général De Gaulle 30330 CONNAUX